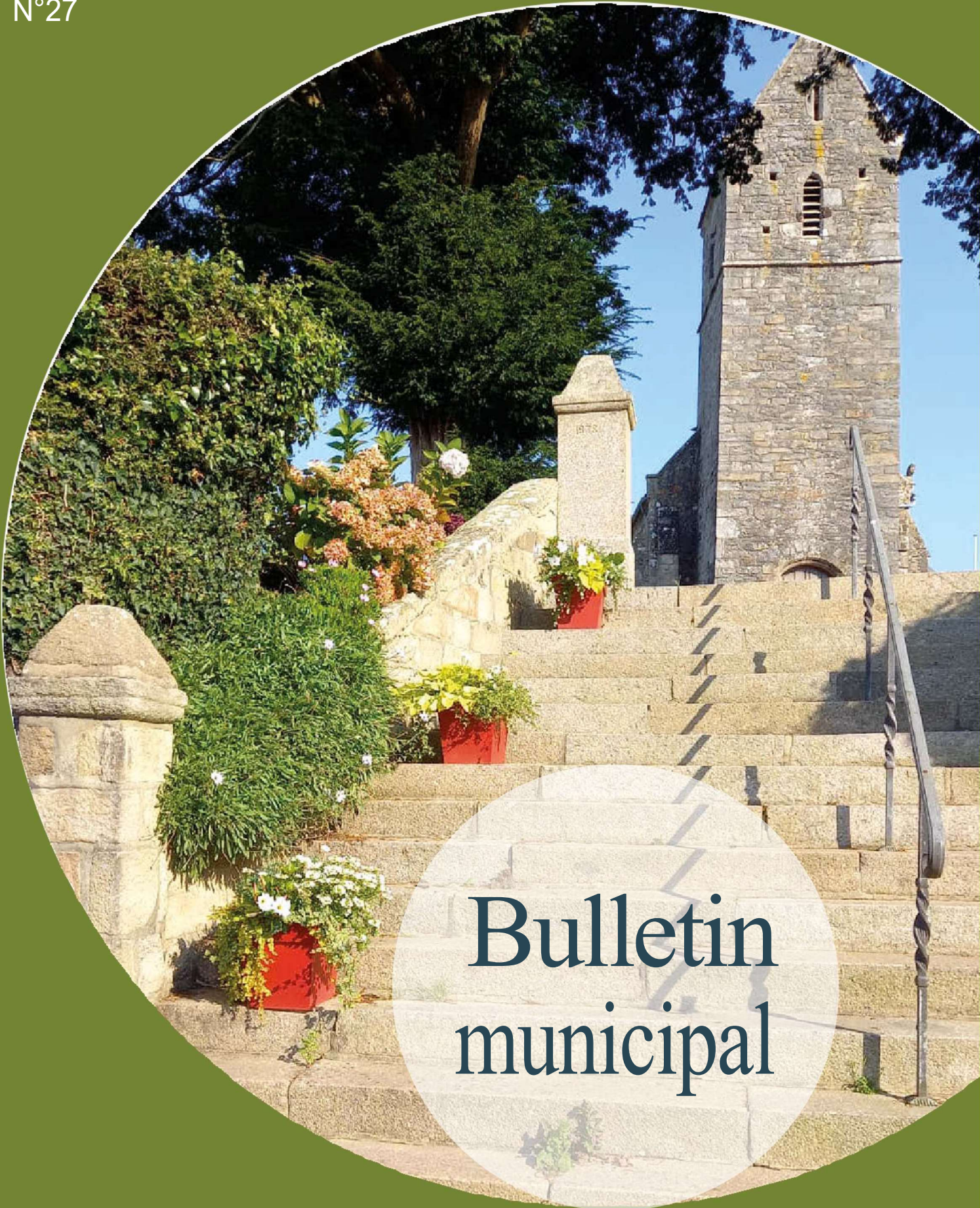


Br. cqueboscq

Janvier 2025

N°27



Bulletin
municipal

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le nouveau bulletin municipal, réalisé par les membres de la commission communication du Conseil Municipal.

Vous y trouverez de nombreux renseignements dans beaucoup de domaines, ainsi que toutes les activités de nos associations, dont je remercie très chaleureusement les membres pour leur investissement.

Notre équipe municipale et le personnel continuent à œuvrer pour que notre commune demeure toujours aussi attrayante.

Les travaux du bourg sont complètement terminés.

Je remercie les personnes du Conseil et les volontaires qui s'investissent pour l'entretien, la réalisation des espaces verts et le fleurissement.

Notre réseau d'eau potable étant en très mauvais état, des importants travaux sont en cours à la Sainterie, au Pont de Neuville et sur la RD56.

Evidemment, des désagréments sont à prévoir : veuillez m'en excuser.

Les travaux du logement Hameau les Mesles sont lancés.

L'adressage : une réunion publique vous sera proposée dans les semaines à venir afin de vous donner tous les éléments nécessaires concernant la mise en place.

Des dégradations ont été signalées sur des bâtiments communaux et privés : à l'avenir, ces actes inacceptables ne resteront pas impunis.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous et à toutes une bonne lecture, et surtout une bonne année 2025.

Le Maire

Hubert COLLAS



La mairie et le Conseil municipal

La mairie est ouverte
le lundi de 9h à 12h30,
le mardi de 13h30 à
18h30 et le jeudi de 9h
à 12h30.

Tél. 02 33 04 40 14

**e-mail : mairie.
bricqueboscq@
wanadoo.fr**

La secrétaire de mairie
est Catherine Lefèvre.



La commune dispose d'un site Internet :
www.bricqueboscq.fr

Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune.
Il est régulièrement mis à jour, pensez à vous y connecter.



Conseil municipal

LE MAIRE

Hubert Collas

LES ADJOINTS

Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole Beaugrand
Laurence Garcia
Dominique Hamelin
Jean-François Hurel
André Laniepce
Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Florence Millet
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Commissions

Finances et administration générale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
André Laniepce
Jean-François Hurel
Jessica Renouf

Travaux

Hubert Collas
François Bihel
Florence Millet
Dominique Hamelin

Fabienne Lemaux
Marion Letablier
Thierry Poulain
Gilles Cottebrune

Voirie

Hubert Collas
Gilles Cottebrune
André Laniepce
Thierry Poulain
Dominique Hamelin
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Stanislas Dabrowski
François Bihel

Communication

François Bihel
Fabienne Lemaux
Jean-François Hurel
Marion Letablier
Laurence Garcia

Embellissement

Stanislas Dabrowski
François Bihel
Florence Millet
Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Laurence Garcia

Sports et associations

Gilles Cottebrune
Florence Millet
André Laniepce
Thierry Poulain
Jessica Renouf

Fêtes et cérémonies

Stanislas Dabrowski

Fabienne Lemaux
Laurence Garcia
Nicole Beaugrand

Cimetière

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
Gilles Cottebrune
François Bihel
Florence Millet
Jean-François Hurel
Fabienne Lemaux

Sociale

Hubert Collas
Stanislas Dabrowski
André Laniepce
Thierry Poulain
Hors conseil :
Nicole Leconte
Catherine Jourdain
Odile Mahieu
Monique Le Coutour

Appels d'offres

Hubert Collas
Suppléant :
Stanislas Dabrowski
Titulaires :
Jean-François Hurel
Gilles Cottebrune
François Bihel
Suppléant(e)s :
Nicole Beaugrand
Fabienne Lemaux

Scolaire et périscolaire

Stanislas Dabrowski
Laurence Garcia
Jessica Renouf

André Laniepce
Jean-François Hurel

Autres

Délégués aux affaires scolaires

Hubert Collas

Titulaire :

Jessica Renouf

Suppléante :

Laurence Garcia

Association des personnes âgées du Cotentin

Titulaire :

Florence Millet

Suppléante :

Jessica Renouf

Correspondant Défense

Hubert Collas

Correspondant Risques majeurs

Stanislas Dabrowski

Délégué au SDEM 50

(Syndicat départemental
d'énergies de la Manche)
Hubert Collas

Représentant Manche Numérique

Jean-François Hurel

Contrôle des listes électorales

Délégués de l'administration

Titulaires :

André Laniepce
Monique Le Coutour

Suppléants :

Jean-François Hurel
Philippe Mahieu

Délégués du Tribunal

Titulaire :

Emmanuel Mauger

Suppléant :

Émile Jourdain

Commission communale des impôts directs

Titulaires :

Gilles Cottebrune
André Laniepce
Florence Millet
Monique Le Coutour
Emmanuel Mauger

Suppléants :

Nicole Beaugrand
Marion Letablier
Dominique Hamelin
Jessica Renouf
Fabrice Jourdain-Brix
Jean-François Letourneur

Informations pratiques

Trésoreries



Les trésoreries assurent la gestion budgétaire et comptable des collectivités locales et de leurs établissements publics, des hôpitaux et de certains offices publics de l'habitat : tenue des comptes, exécution des dépenses et recouvrement des recettes, prestations d'expertise et de conseil aux gestionnaires.

Les trésoreries sont également compétentes pour le recouvrement des impôts, et offrent aux particuliers un accueil fiscal de proximité.

Certaines trésoreries sont, par ailleurs, chargées du recouvrement des amendes.

Les trésoreries peuvent être spécialisées dans l'exercice d'un des métiers énumérés ci-dessus, ou bien assurer plusieurs d'entre eux.

La trésorerie et le centre des finances publiques dont dépend Bricqueboscq sont situés à Cherbourg-en-Cotentin.

TRÉSORERIE

22 rue François La Vieille Cherbourg-Octeville

50107 Cherbourg-en-Cotentin

Tél. : 02 33 10 11 90

Mail : t050042@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

112 rue de l'Abbaye

50114 Cherbourg-en Cotentin

Tél. : 02 33 01 62 00

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et sans rendez-vous de 13h30 à 16h.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il est nécessaire d'accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Dans certaines situations (déménagement par exemple), ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Documents à fournir : cerfa n° 12669*01 renseigné, pièce d'identité et justificatif de domicile.

La demande d'inscription sur les listes électorales est également possible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également **vérifier votre situation électorale en ligne** (attention : indiquer tous vos prénoms à l'état civil) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Défibrilateur



Un défibrillateur est implanté sur la commune sur la façade de l'école : **rue des Écoles**.

Boîte aux lettres



Afin de faciliter la distribution du courrier et des colis, il vous est demandé de mentionner vos nom(s) et prénom(s) ainsi que votre **nouveau numéro** sur votre boîte aux lettres.

16 ans : c'est le recensement !

Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser. Cette démarche obligatoire doit être effectuée pour :

- > participer à la journée défense et citoyenneté (JDC),
- > passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire ...,
- > être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

OÙ ET QUAND SE FAIRE RECENSER ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de Bricqueboscq, dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si le délai est dépassé, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter : lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

PIÈCES À FOURNIR

- > Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- > Livret de famille
- > Justificatif de domicile

APRÈS LE RECENSEMENT

- > Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **À savoir :** le jeune en situation de handicap dispensant de la JDC, doit présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.
- > La mairie délivre une attestation de recensement qui sera demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État. Elle indique ses nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.
- > **Attention :** il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative au centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) pour les jeunes de moins de 25 ans. Aucune attestation de situation administrative n'est fournie après l'âge de 25 ans.



Informations pratiques

Carte nationale d'identité et passeports

Les CNI en cours de validité au 2 août 2021 demeurent valables. À compter d'août 2031, les anciennes CNI, dont la date de validité sera postérieure à cette date, seront toujours valables mais ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.

DÉMARCHES POUR DEMANDER UNE CNI OU UN PASSEPORT

Pour faire une carte d'identité ou un passeport, il faut le demander dans une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Le délai pour faire une CNI ou un passeport dépend de la période et du lieu.

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La liste des mairies équipées est indiquée ci-dessous.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

ATTENTION ! Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous ; il est donc préférable de téléphoner au préalable. Vous pouvez aussi préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne.

PRÉ-DEMANDE DE CNI OU DE PASSEPORT

Si vous effectuez une pré-demande en ligne sur, <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

La carte d'identité est gratuite et n'est pas fabriquée sur place. Elle n'est donc pas délivrée immédiatement. Le délai de fabrication pour une CNI ou un passeport dépend du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative.

Par ailleurs, si la carte d'identité est gratuite, le passeport nécessite l'achat d'un timbre fiscal dont le coût dépend des conditions suivantes :

- 86 euros pour un majeur
- 42 euros pour un mineur entre 15 et 17 ans
- 17 euros pour un mineur entre 0 et 14 ans

VOUS CHERCHEZ UN RENDEZ-VOUS EN MAIRIE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE CNI OU DE PASSEPORT ?

Renseignez votre localisation sur le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> puis choisissez le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation. Les pièces justificatives seront différentes selon que vous possédiez ou non un passeport. Les listes des pièces à fournir selon les différents cas de figures peuvent être consultées sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> selon les différentes situations (première demande, renouvellement, pour un majeur ou pour un mineur)

Pour demander la CNI ou le passeport d'un mineur, le mineur et son responsable doivent se rendre en mairie avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la situation de l'enfant et notamment de la possession d'un passeport sécurisé.

Pour connaître le délai de traitement de votre demande et choisir votre mairie, vous pouvez consulter la carte régulièrement mise à jour des mairies de la Manche sur le site : <https://www.manchegouv.fr/contenu/telechargement/59362/459340/file/Carte%20DR%20du%2011%20au%2016%20d%C3%A9cembre%202023.pdf>

MAIRIES À PROXIMITÉ DE BRICQUEBOSCQ DÉLIVRANT DES CNI :

BEAUMONT HAGUE

2 place de la mairie
Tél : 02 33 01 57 20
e-mail : contact@beaumont-hague.fr

BRICQUEBEC

Place de la mairie
Tél : 02 33 87 22 50
e-mail : contact@bricquebec.fr

CHERBOURG-OCTEVILLE

Place de la République
Tél : 02 33 87 88 89
e-mail : etat-civil@cherbourg.fr

EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE

Place Hippolyte Mars
Tél : 02 33 53 96 00
e-mail : mairie@cherbourg.fr

LES PIEUX

Rue Centrale
Tél : 02 33 87 50 00
e-mail : mairie@lespieux.fr

QUERQUEVILLE

3 avenue de Couville
Tél : 02 33 01 65 00
e-mail : population.50460@cherbourg.fr

QUETTEHOU

9 place de la mairie
Tél : 02 33 54 11 68
e-mail : mairie.quettehou@wanadoo.fr

TOURLAVILLE

109 avenue des prairies
Tél : 02 33 88 15 20
e-mail : citoyennete.50110@cherbourg.fr

VALOGNES

Place du Général de Gaulle
Tél : 02 33 95 82 00
e-mail : contact@mairie-valognes.fr

Informations pratiques

La gestion des déchets

Les ordures ménagères sont collectées le vendredi des semaines impaires. Les bacs noirs d'ordures ménagères sont à présenter la veille au soir à partir de 19h et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h.

Les déchets recyclables sont collectés le vendredi des semaines paires. Les bacs jaunes des déchets recyclables sont à présenter la veille au soir à partir de 19h00 et la collecte est assurée le vendredi matin à partir de 6h.

Le Cotentin met à disposition gratuitement des bacs individuels roulants pour les emballages recyclables (jaune) et les ordures ménagères (gris). Une nouvelle demande de dotation de bac peut intervenir en cas d'emménagement, si le bac est endommagé ou cassé ou si le volume ne correspond plus à la production de déchets du foyer.

Un système de fermeture des bacs jaunes, pour éviter la dispersion des déchets en cas de vent est disponible gratuitement à la Maison des Services aux Pieux.

Par ailleurs, le Cotentin souhaite encourager ses habitants à réduire leurs déchets. Aussi, chacun est libre d'accéder aux 15 déchèteries du Cotentin, sans carte d'accès ou limite géographique.

>>> JOURS ET HORAIRES <<< D'OUVERTURE

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

HIVER (01/10 > 31/03) : 9h - 12h 13h30 - 17h30 ÉTÉ (01/04 > 30/09) : 9h - 12h 13h30 - 18h30		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
ANNEVILLE-EN-SAIRE	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	HIVER		✓	✓	✗	✓	
	ÉTÉ		✓	✓	✗	✓	
GREVILLE-HAGUE	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
HÉAUVILLE	HIVER		✓	✗	✓	✓	
	ÉTÉ		✓	✗	✓	✓	
LE HAM	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
LES MOITIERS D'ALLONNE	HIVER		✗	✓	✗	✓	
	ÉTÉ		✗	✓	✓	✓	
LES PIEUX	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
MARTINVEST	HIVER		✗	✓	✓	✓	
	ÉTÉ		✗	✓	✓	✓	
PORT-BAIL	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
QUERQUEVILLE	HIVER		✓	✗	✓	✓	
	ÉTÉ		✓	✓	✓	✓	
RAUVILLE-LA-PLACE	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓
VALOGNES	HIVER						
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAROUVILLE	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHERBOURG-OCTEVILLE		OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi en journée continue : 9h - 18h30 Dimanche : 9h - 12h30					
TOURLAVILLE							

Comment trier ses déchets ?

Mémo-tri



CHAQUE GESTE COMPTE, MAÎTRISONS NOS DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS

En +

- TOUS LES FILMS ET SACS PLASTIQUES
- TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES FLAONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES
- TOUS LES PAPIERS ET CARTONS
- TOUS LES POTS ET BARQUETTES, TOUS LES SACHETS ET ÉCO-RECHARGES, TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

vidés de leur contenu en vrac sans sac, non imbriqués sans les laver

→ à déposer dans les bornes de collectes à textile, disposées partout sur le territoire

TEXTILE D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)

propre et sec même abîmé en sac
chaussures liées par paire



Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés. Pour plus d'informations sur la 2e vie de vos textiles déposés où pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



→ autres déchets à déposer en déchèterie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

ecosystem
recycler c'est protéger

- Gros électroménagers froids et hors froids
- Petits électroménagers
- Ampoules, néons

DÉCHETS D'AMEUBLEMENT



DÉCHETS COMPOSTABLES



Résidus de jardin : branches, tailles et tontes

DÉCHETS VALORISABLES



AUTRES DÉCHETS



DÉCHETS SPÉCIFIQUES

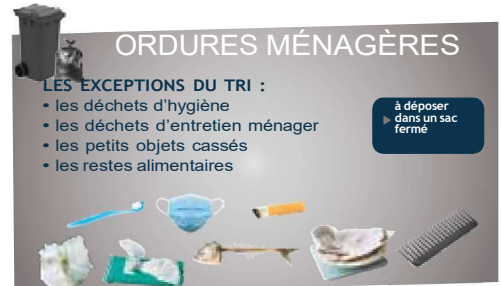
- AMIANTE LIÉ** : Uniquement sur rendez-vous à Tourlaville, Gréville-Hague, Les Pieux, Port-Bail et Valognes.
- PNEUMATIQUES** : Uniquement à Gréville-Hague, Querqueville, Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Varouville, Le Ham, Port-Bail, Bricquebec et Héauville.

ORDURES MÉNAGÈRES

LES EXCEPTIONS DU TRI :

- les déchets d'hygiène
- les déchets d'entretien ménager
- les petits objets cassés
- les restes alimentaires

à déposer dans un sac fermé



BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS MON COMPOSTEUR :

- marc de café, filtres, sachets de thé biodégradable
- épluchures
- petits cartons d'emballage
- papier essuie-tout, rouleau en carton
- petits branchages

En cas d'absence de composteur



EMBALLAGES EN VERRE

Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



vidés de leur contenu en vrac sans sac sans les laver



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE
Sans bouchons, capsules ou couvercles

ATTENTION

Sont à déposer avec vos ordures ménagères : pots de fleurs, vaisselles, faïence, vitrocéramique, porcelaine...

Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- Toutes les informations sur les consignes de tri,
- Les jours et horaires d'ouverture des déchèteries,
- Les modalités pour les dépôts d'amiante



lecotentin.fr

Informations pratiques

Cap Cotentin



Cap Cotentin est l'offre de mobilité dans le Cotentin.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles pour vos déplacements sur le site <https://www.capcotentin.fr/> : les informations sur les différents services (lignes régulières bus, lignes scolaires bus, train, transport à la demande, etc), les tarifs, les cartes du réseau, les horaires, la boutique en ligne, les points de vente, les infos trafic ou encore le calculateur d'itinéraires.

Sur Bricqueboscq, trois arrêts Cap à La Demande sont à votre disposition : Parking des écoles, Le Pont de Neuville et le Haut de Bricqueboscq.



Coordonnées école



RPI BRICQUEBOSQ-GROSVILLE

Directrice : Madame GOMBERT

Site de Bricqueboscq

Classe de MS-GS et CP > Mme MORSALINNE :
02 33 52 69 85

Classe de CP- CE1 > Mme JEANNE

Classe de CE1-CE2 - Mme LARONCHE :

02 33 04 45 10

Restaurant scolaire : 02 33 04 84 95

Site de Grosville

Classe de PS-MS - Mme VAULTIER: 02 61 67 63 58

Classe de CE2-CM1 - Mme GOMBERT : 02 33 10 24 10

et Classe de CM1-CM2 - Mme ROUSSEL

Restaurant scolaire 02 33 04 39 25

Assistantes maternelles à Bricqueboscq

Laurence GARCIA
Amandine GARNIER
Geneviève HAMON
Marie-Claire LANIEPCE
Florence MAHIEU
Jessica PALMIERI
Catherine POULAIN
Marylise VALETTE

Relais des assistantes maternelles :

Dominique D'ORAZIO
et Manon DUTAIS
Pôle de proximité des Pieux
Pôle enfance
Avenue Côte des Isles
50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 52 12 78

Garderie périscolaire

Tél. : 02 33 21 10 63 - Tarif : 1,20 €/demi-heure

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h15 et de 16h45 à 18h30.

Renseignements et inscriptions à la Mairie.

État civil 2023



NAISSANCES

POUTAS Alexis Nicolas Philippe le 19/01/2024 à Cherbourg-Octeville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin

GUERIN-HAMEL Aloïse Margaux Louise le 15/08/2024 à Cherbourg-Octeville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin

MAHIEU Gabrielle Charlie Madeleine le 20/11/2024 à Cherbourg-Octeville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin



MARIAGES

BIHOUR Jean-Michel et LE ROY Patricia Céline Josette le 08/06/2024



TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

PAIN Maurice Louis Constant le 05/02/2024 à Cherbourg-Octeville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin

GROULT Roger Lucien Henri le 09/09/2024 à Cherbourg-Octeville, commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin

LEGOUPILLOT Etienne Charles François le 17/10/2024 à

Ville de Caen Normandie



DÉCÈS

GASSON Pascal Louis Alain 14/10/2024

Informations pratiques

Travaux réalisés en 2024



PAR LA MUNICIPALITÉ

Le préau de la garderie du RPI a été équipé de toilettes et point d'eau par l'agent technique municipal. La clôture et le portail ont été mis en place par « Les Clôtures du Cotentin ».



De nouveaux réverbères équipés de LED ainsi que de prises de courant sur les mâts (pour brancher les illuminations de Noël) ont été implantés sur la place de la mairie.

Le marquage au sol de la place de la mairie, la peinture des passages surélevés ainsi que la pose de la résine au bas des marches du cimetière ont été réalisés par l'entreprise « Cotentin Signalisation »



L'accès PMR ainsi que l'aménagement de la terrasse du commerce ont été terminés par l'agent technique municipal et un élu.



La rénovation de l'ancienne mairie est terminée et le logement loué depuis le 1^{er} septembre. Merci à Dominique pour la pose de la cuisine et du dressing!

Au cimetière, une caverne (petit caveau dans le sol pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires) a été mise en place et cinq autres ont été posées à proximité afin d'avoir un aménagement cohérent. Elles pourront être acquises auprès de la municipalité.



Informations pratiques

Le chauffe-eau ainsi que le mitigeur des vestiaires du stade ont été changés.

Le boîtier de protection incendie ainsi que la commande de la hotte aspirante ont été changés à la salle communale.

La rénovation du logement communal du hameau Les Mesles va pouvoir débuter maintenant que la décision de justice suite aux conditions du leg le permettent.

PAR LE COTENTIN

À la demande de la municipalité, suites aux nombreuses ruptures de canalisations, rénovation du réseau d'eau potable par l'entreprise « SARC » :

- au village de Bailly au printemps et pose d'un poteau incendie.
- à la Sainterie et au Pont de Neuville ainsi que la pose d'un poteau incendie. Le réseau d'eau rénové ne passe plus dans les propriétés privées et autant que possible les compteurs d'eau sont posés en limite de propriété.

PAR MANCHE NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre toujours en cours et pose d'une armoire au Pont de Neuville avec une fin prévisionnelle des raccordements chez les particuliers prévue en 2025 (Le raccordement dans le secteur de La Pistollerie a été fait en 2024).



Embellissement

Soucis, capucines, tournesols, cordylines, etc...

De nombreuses fleurs sont apparues dans le bourg au printemps ! Cette année l'embellissement du bourg s'est poursuivi comme annoncé l'an passé avec la création de massifs floraux : rue de l'école, rue de l'église et à côté du bar. Les beaux murets de pierres maçonnées ont été ainsi mis en valeur. Des élus et des bénévoles ont oeuvré pour planter les massifs, entretenir les jardinières... désherber quand il le fallait.

Merci à Laurence, Marion, François, Nicole, Françoise et Stanislas.



Pose des illuminations



Informations pratiques

Action GEMAPI

Comme mentionné dans le précédent bulletin, la communauté d'agglomération du Cotentin porte la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Risques d'Inondation. Elle a pour mission d'intérêt général la gestion de la ressource en eau.

Dans ce cadre, une information des riverains de la Divette a eu lieu début 2023, suivie de rendez-vous sur le terrain avec des techniciens référents.

Ces travaux et opérations, prévus mais non réalisés en 2024, devront l'être (d'après nos informations) normalement courant 2025.



Voirie

Pour la partie voirie non revêtue (« chasse »), des travaux importants ont été réalisés principalement dans la chasse de la Roque.

Malgré un débarnage effectué en 2020, ce chemin était trop abîmé et nécessitait un remodelage complet ainsi qu'un empierrement conséquent. Le problème de l'évacuation de l'eau a également été revu à cet endroit.

Un débarnage et un curage de fossés ont également été réalisés à la chasse des petits genêts. Ces travaux, prévus initialement en 2023 et reportés à cause du mauvais temps, ont été réalisés par l'entreprise Gallien TP.

L'entretien courant et régulier de l'ensemble de ces voiries est assuré par l'agent communal.

Pour la partie voirie revêtue, ou route communale goudronnée, cette compétence est actuellement assurée par le service commun voirie du pôle de proximité des Pieux. Historiquement, la communauté de communes assurait cette tâche. À partir de janvier 2025, la commune va reprendre en charge cette compétence, le service commun voirie sera, quant à lui, dissous. D'un point de vue financier, la communauté d'agglomération du Cotentin versera chaque année à la commune l'attribution de compensation (AC) voirie, somme correspondant au montant attribué à la commune pour cette compétence.



Informations pratiques

Résultats des élections à Bricqueboscq en 2024

* En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

Résultats des listes présentées pour les élections européennes 2024	Voix	% Inscrits *	% Exprimés
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)	4	0,96	2,20
LISTE EUROPE ECOLOGIE (LVEC)	14	3,35	7,69
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)	0	0,00	0,00
RADICALEMENT CITOYEN (LDIV)	0	0,00	0,00
CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV)	0	0,00	0,00
POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURES ET DES PEUPLES ENVOYONS VALSER L'AUSTERITE ET LE GOUVERNEMENT ! (LEXG)	1	0,24	0,55
EUROPE DÉCROISSANCE NORD-OUEST (LDIV)	0	0,00	0,00
UPR NORD-OUEST (LDIV)	1	0,24	0,55
NON A L'AUSTÉRITÉ. POUR L'HUMAIN D'ABORD LISTE DU FRONT DE GAUCHE (LFG)	16	3,83	8,79
NOUS CITOYENS (LDVD)	3	0,72	1,65
UDI MODEM LES EUROPÉENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)	19	4,55	10,44
CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG)	36	8,61	19,78
NOUVELLE DONNE (LDVG)	5	1,20	2,75
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)	0	0,00	0,00
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC JÉRÔME LAVRILLEUX (LUMP)	32	7,66	17,58
LISTE BLEU MARINE. OUI A LA FRANCE, NON A BRUXELLES (LFN)	40	9,57	21,98
EUROPE CITOYENNE (LDIV)	0	0,00	0,00
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV)	0	0,00	0,00
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTÈME NI EXTRÊMES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD)	11	2,63	6,04
COMMUNISTES (LEXG)	0	0,00	0,00
LES PIRATES POUR UNE EUROPE DES CITOYENS (LDIV)	0	0,00	0,00
FORCE VIE NORD OUEST (LDVD)	0	0,00	0,00

	Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
Nombre	418	231	187	4	1	182
% Inscrits *		55,26	44,74	0,96	0,24	43,54
% Votants				2,14	0,53	97,33

Résultats des élections législatives 2024 au 1 ^{er} tour				
Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits *	% Exprimés
M. Stéphane TRAVERT	ENS	104	22,27	30,50
Mme Gaëlle VEROVE	UG	100	21,41	29,33
M. Pierre GIRY	UXD	99	21,20	29,03
Mme Stéphanie MAUBÉ	DIV	34	7,28	9,97
M. Yohann QUESNEL	DSV	2	0,43	0,59
M. Christian GUYOT	REC	1	0,21	0,29
M. Aurélien VERLEYEN	ECO	1	0,21	0,29
M. Mansour AYOUDI	EXG	0	0,00	0,00

Résultats des élections législatives 2024* au 2 ^o tour				
Liste des candidats	Nuance	Voix	% Inscrits *	% Exprimés
M. Stéphane TRAVERT	ENS	222	47,44	66,87
M. Pierre GIRY	UXD	110	23,50	33,13

Mentions 1 ^{er} tour			
	Nombre	% Inscrits *	% Votants
Inscrits	467		
Abstentions	117	25,05	
Votants	350	74,95	
Blancs	7	1,50	2,00
Nuls	2	0,43	0,57
Exprimés	341	73,02	97,43

Mentions 2 ^o tour			
	Nombre	% Inscrits *	% Votants
Inscrits	468		
Abstentions	116	24,79	
Votants	352	75,21	
Blancs	16	3,42	4,55
Nuls	4	0,85	1,14
Exprimés	332	70,94	94,32

La Maison du Cotentin - Les Pieux



LES SERVICES AU PUBLIC UN ACCUEIL PRES DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, aux déchets, au cycle de l'eau, à la mobilité ...

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

**LA MAISON DU COTENTIN
2 bis, route de Flamanville
50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 52 30 30
accueil.lespieux@lecotentin.fr**

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

**Tél. : 02 33 52 30 30
accueil.lespieux@lecotentin.fr**

DÉCHETS MÉNAGERS

commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage ...), déchèteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés ...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU

contrat d'abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement.

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN

trajets et horaires (plaquettes), modalité d'achat de titres de transports, accès à la borne mobilité.

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

réalisables sur le site : www.lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**Tél. : 02 33 52 30 30
accueil.lespieux@lecotentin.fr**

FRANCE SERVICES

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnements aux démarches administratives liées aux 9 partenaires : **CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Ministère des Finances Publiques, de la Justice, ANTS et La Poste.**

Mise en relation avec les partenaires CAF, CPAM, CARSAT ou MSA ou prise de rendez vous pour un entretien avec un conseiller en visio-conférence

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

SOCIAL / SANTÉ

ADMR (Association de services à Domicile en Milieu Rural)

Permanences les mardis de 13h30 à 15h30 et 1^{er} et dernier jeudi du mois de 13h30 à 15h30.
Tél. : 02 33 40 48 19 - lespieux@admr50.fr

CCAS LES PIEUX sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 01 63 40 - ccas@lespieux.fr

ACCUEIL AUTONOMIE sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 10 01 50 ou 06 87 84 54 16 - cms-cherbourg-hague@manche.fr

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Soutien et coordonne des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage.
Tél. : Annick Guillou : 02 33 01 00 00

SSIAD (Services de Soins Infirmiers À Domicile)

Présence tous les jours de 9h à 17h. Tél. : 02 33 93 07 18 - ssiadlespieux@wanadoo.fr

ASSISTANTES SOCIALES - CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE CHERBOURG

Permanence sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50 - cms-cherbourg-hague@manche.fr

MAISON DES ADOLESCENTS

Permanence le jeudi de 14h à 18h.

Tél. : 02 33 72 70 60 - maisondesados50@maisondesados50.fr

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

- La Médecine du travail et le Service social CPAM

AIDE AU NUMÉRIQUE

CONSEILLER NUMÉRIQUE : sur rendez-vous. Tél. : 02 33 10 01 50

EMPLOI / FORMATION / INSERTION

MISSION LOCALE : sur rendez-vous - MEF du Cotentin au 02 33 01 64 65

INFREP : sur rendez-vous les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30. Tél. : 02 33 03 90 90

ASTRE SERVICES : Permanence le lundi de 9h à 12h sans rendez-vous. Tél. : 02 33 93 31 23

Sont également présents au sein de la Maison du Cotentin (sur convocation) :

- MEF/PLIE accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi
- GIP Tandem
- SAMPS (accompagnement / orientations des bénéficiaires du RSA)
- Le SPIIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

HABITAT / ÉNERGIE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

sur rendez-vous le 4^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 09 82 81 63 84 - info-elergie@7vents.fr

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Sur rendez-vous le 2^e vendredi du mois de 14h à 17h

Tél. : 02 33 75 64 24 - contact@pigmanche.fr

CLCV – CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Sur rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h

Tél. : 06 48 07 87 29 - clcv-manche-50@clcv.org

AUTRES PARTENAIRES

LES RESTOS DU CŒUR : permanence le mercredi de 14h à 16h de novembre à mars sans rendez-vous. Tél. : 02 33 52 30 30

CONCILATEUR DE JUSTICE

Tél. : 02 33 52 30 30

TAXISAG

Permanence le vendredi de 10h à 12h (1^{er} et 3^e vendredi du mois).

Tél. : 06 40 38 75 14 - sag-cantonlespieux@orange.fr

UFC QUE CHOISIR

Permanence le lundi de 10h à 12h sans rendez-vous.

Tél. : 02 33 05 68 76 - contact@lamanche.ufcquechoisir.fr

CONSEILLER TVA AGRICOLE AS Normandie

Permanence le 2^e mercredi du mois de 13h30 à 16h sans rendez-vous.

Location de la salle communale

Pour tout renseignement, visite et réservation de la salle, merci de contacter Madame Lemancel au 02 33 93 19 59 (laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur).

Madame Lemancel est également chargée de la remise des clefs, de l'état des lieux avant et après location, ainsi que de l'entretien de la salle communale.

Toutes ces informations, ainsi que le contrat de location à télécharger et le règlement d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la commune : www.bricqueboscq.fr



TARIFS

POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE :

24 heures ou demi week-end.....	300€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end.....	350€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire.....	100€
Vin d'honneur	150€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié).....	100€ sans vaisselle et sans cuisine

POUR « HORS COMMUNE » :

24 heures ou demi week-end.....	350€ avec vaisselle et cuisine
48 heures ou week-end.....	400€ avec vaisselle et cuisine
Jour supplémentaire.....	150€
Vin d'honneur	180€ avec vaisselle et cuisine
Journée en semaine (hors férié).....	120€ sans vaisselle et sans cuisine

ÉLECTRICITÉ

À régler à la restitution des clefs suivant la consommation.

OPTIONS

Forfait ménage.....	100€
Vidéo-projecteur	10€
Micro.....	10€
Scène	100€



Rétrospective 2024

Repas des aînés



Le samedi 23 mars 2024, à la salle communale, a eu lieu le traditionnel repas offert par la municipalité.

Une soixantaine de personnes se sont donc retrouvées autour d'un repas préparé par Bertrand Lamotte, traiteur à Grosville, avec du pain cuit dans le four à bois de la commune par Henry.

Lors de son discours, le Maire a mis à l'honneur nos doyens, Simone Pain et Albert Cottebrune.

Cette agréable journée a été ponctuée de nombreuses chansons.



Rétrospective 2024



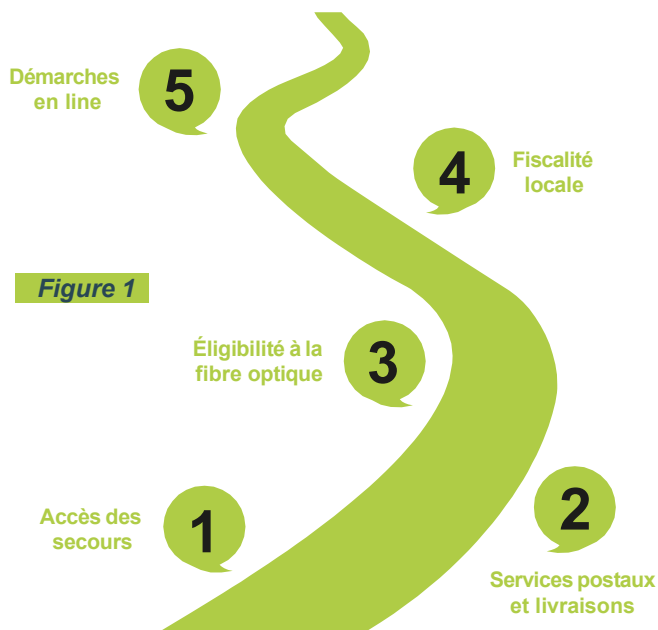
Adressage



L'adressage est une obligation légale

Il relève de la responsabilité du maire (article L. 2212-2 du CGCT) : le maire veille, au titre de son pouvoir de police générale, à la « commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques ». L'adressage est un des éléments permettant cette commodité de passage.

L'adressage est une obligation légale depuis 1994 pour les communes de plus de 2000 habitants. La loi dite « 3DS », promulguée le 21 février 2022, étend cette nécessité à toutes les communes ; cette opération vise à créer la Base Adresse Nationale.



L'adressage est devenu une problématique d'importance pour les communes avec l'arrivée de la fibre. Néanmoins, des services de secours aux services de livraison, nombreux sont les métiers qui utilisent déjà une base de données d'adresses. La problématique actuelle est de corriger les défauts d'adressage et d'uniformiser les adresses pour les rendre conformes au référentiel national. Pour accéder équitablement à ces offres et services, chaque construction doit disposer d'une adresse fiable : **unique, univoque, normée et géolocalisée.**

Définitions d'une adresse

- > L'adresse est l'identification d'un lieu par sa localisation et sert à repérer sans erreur une habitation, une entreprise, un équipement public mais aussi tout autre lieu d'intérêt qui nécessite un repérage terrain (une entrée de plage, un départ de randonnée, etc.).
- > L'adressage consiste à nommer toutes les voies desservant une construction ou un lieu d'intérêt puis à numéroter chacun d'eux selon leur accès dans la voie. Chaque point ainsi repéré se voit attribuer une adresse **unique** et fiable.
- > Dans une perspective d'harmonisation nationale, il importe que les adresses soient normées et respectent certaines règles. Elles se composent des éléments suivants: un numéro, une typologie (rue, route, chemin...), un libellé **unique et univoque** (de la Morinière, des Landes...), du code postal et du nom de la commune, et de compléments: un toponyme (lieu-dit), le nom de la commune déléguée, un complément immeuble. Il s'agira ensuite de les **géolocaliser**.

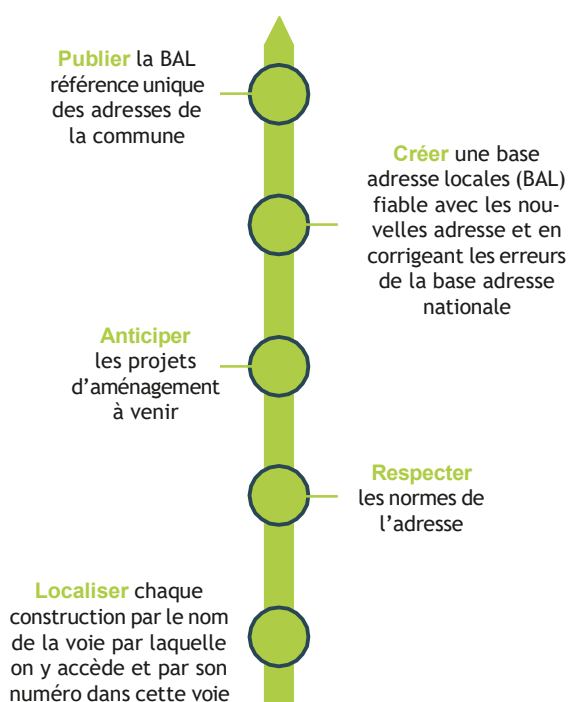
Réglementation, responsabilité, enjeux

ADRESSE INITIALE

Monsieur et Madame Collas
3 le Haut de Bricqueboscq
50340 Bricqueboscq

ADRESSE NORMÉE

Monsieur et Madame Collas
1656 route des Carrières
Le Haut de Bricqueboscq
50340 Bricqueboscq



Le travail réalisé par la commission puis validé par le conseil municipal. La commission communale constituée d'une dizaine d'élus a procédé de la façon suivante :

1 Sur un fond de carte toutes les voies ont été dessinées manuellement puis dans un second temps numériquement. Un tableau excel avec les anciennes et les nouvelles adresses a été créé pour garder une trace du changement à venir.

2 Chaque voie a été nommée

La commission a pris soin de garder au maximum l'identité de la commune en conservant au maximum les noms usuellement utilisés. Lorsqu'il a fallu donner un nom la commission a souvent pris le nom d'une parcelle attenante à cette voie, mais aussi nom de cours d'eau source...

3 La numérotation

La commission a voté l'utilisation du système métrique pour attribuer les numéros aux maisons et aux bâtiments. Le numéro attribué à une adresse correspond à la distance exprimée en mètres entre le point d'origine de la voie et de son accès. Il y a toujours une affectation paire/impair des numéros de chaque côté de la voie.

4 Chaque adresse a été géolocalisée

Les coordonnées GPS de chaque adresse ont été enregistrées mais aussi le bâtiment principal de la propriété ; ainsi la localisation des habitations est plus facile, ce qui permet d'assurer l'intervention rapide des services de secours et de diminuer les erreurs d'acheminement de vos lettres et colis.

5 La publication

La Base d'Adresse Locale (BAL) ainsi créée alimente la Base d'Adresse Nationale (BAN) qui fait référence.

6 Communiquer

Ce changement d'adresse nécessite une bonne communication :

- > les administrés doivent prévenir les organismes en une seule démarche sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/>, rubrique « Signaler son changement d'adresse en ligne » ;
- > caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Chav, ENves) ;
- > CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFF, SASPA) ;
- > Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)
- > Pôle emploi
- > Service des impôts
- > Service en charge des cartes grises(SIV)
- > Organismes à informer individuellement (liste non-exhaustive) :
 - Fournisseurs d'eau
 - Fournisseurs d'accès à Internet et de téléphonie
 - Organismes d'assurance (automobile, civile, etc.) et de complémentaire santé
 - Organismes bancaires, de crédits, d'épargne, etc.
 - Employeurs et établissements d'enseignement
 - Clubs de loisirs, sportifs, programmes de fidélité, etc.
 - Sociétés de livraison en ligne
 - Cabinets médicaux, cabinets vétérinaires
 - Associations de propriétaires et/ou de copropriété
 - Autres, selon votre situation.

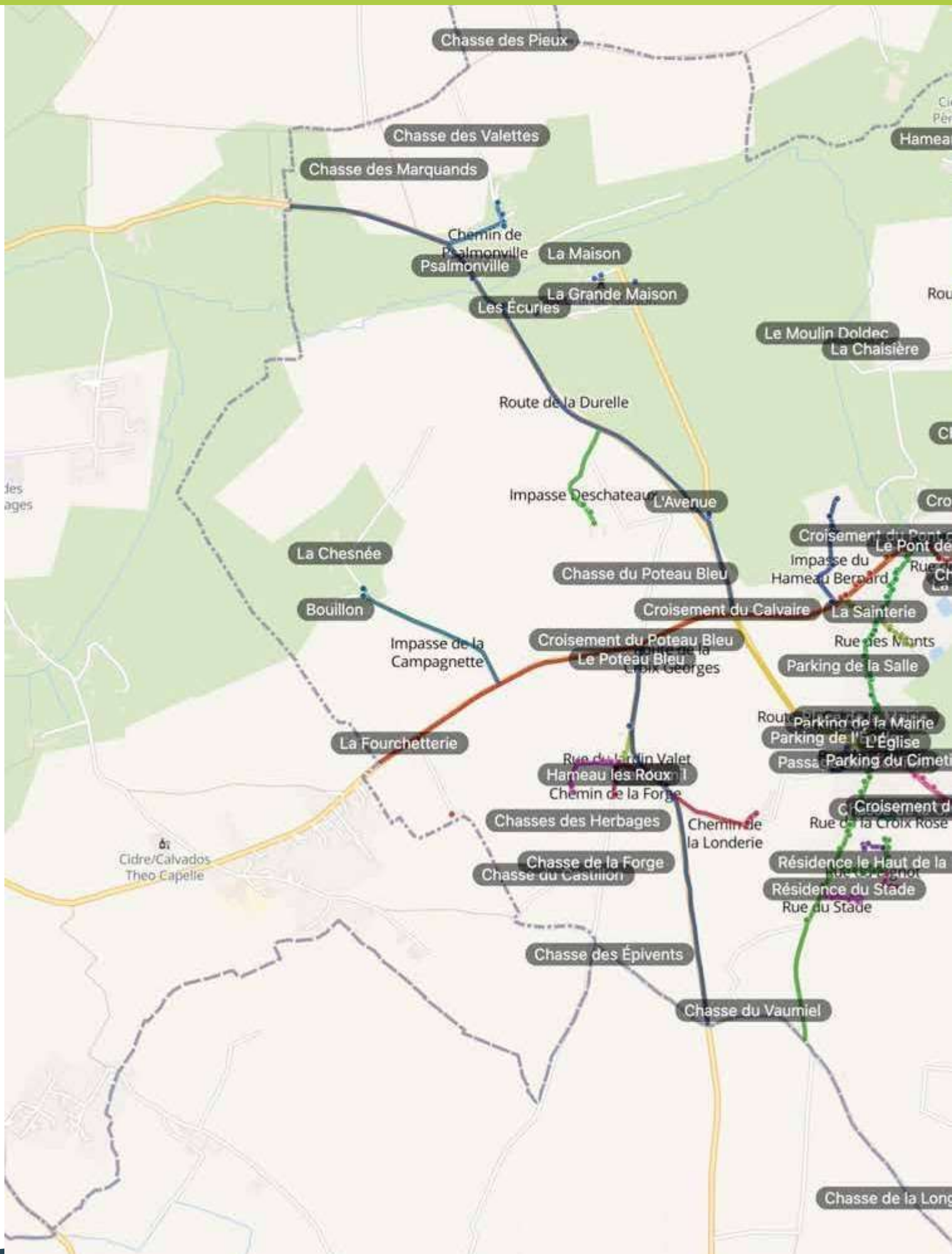
Signalétique

La commune est en charge de poser les panneaux de nom de voies et fourni à chaque propriétaire de bâtiment son numéro. Il est conseillé de les apposer sur les boîtes aux lettres ce qui facilite le travail du facteur.

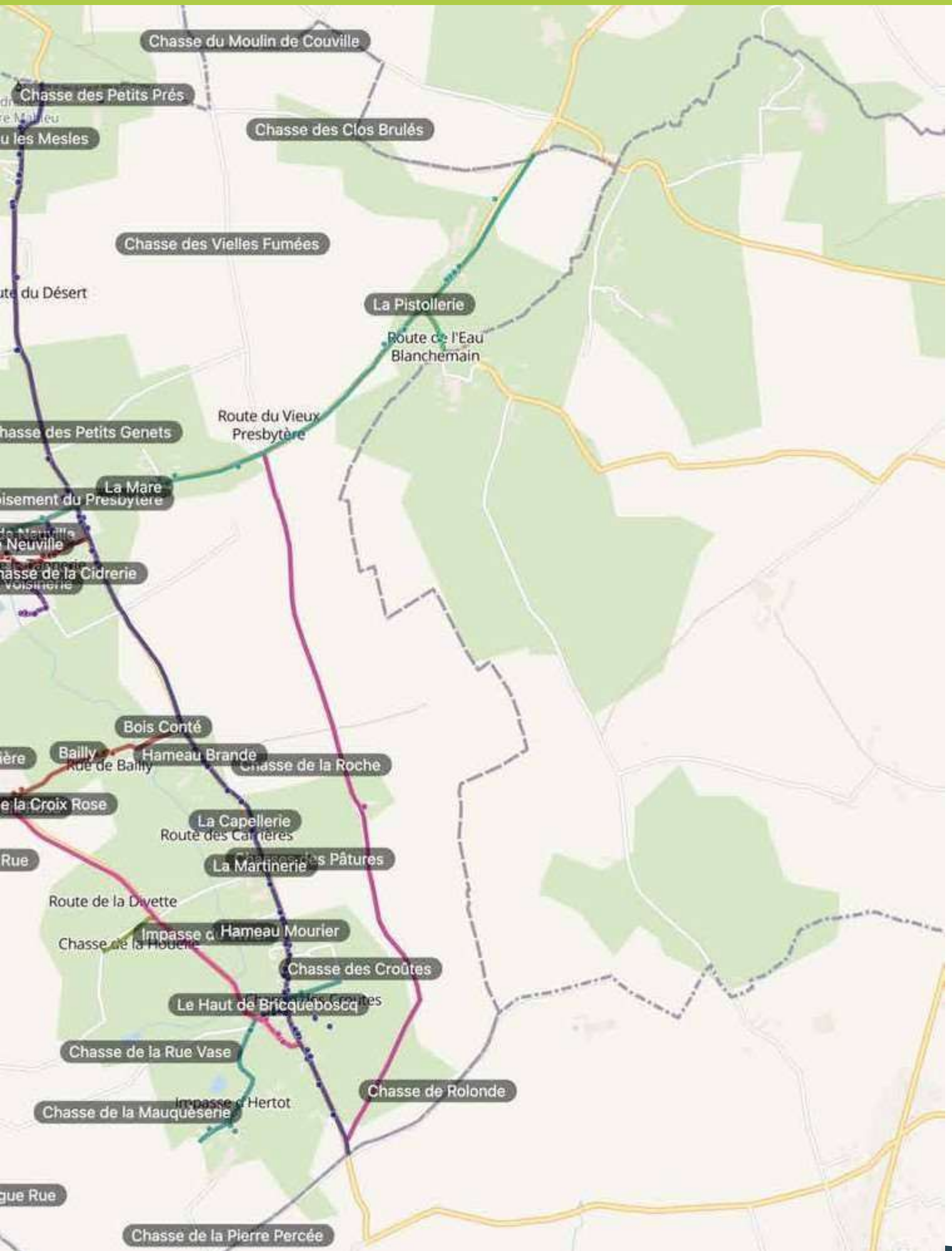
En cas de soucis

Il sera possible de se rapprocher de la maison des services publics de Les Pieux. Et pour les personnes ne pouvant se déplacer la mairie pourra éventuellement vous venir en aide.

Réglementation, responsabilité, enjeux



Réglementation, responsabilité, enjeux



La vie de l'école

Une année riche en événements au RPI

En septembre 2023 144 enfants ont repris le chemin de l'école répartis en :

- > 22 PS-MS avec Mme Vaultier assistée de Mme Lehuby
- > 24 MS-GS avec Mme Roussel puis M. Prenat assistés de Mme Fournet, Mme Crespin assurant la décharge de direction.
- > 24 GS-CP avec Mme Morsalinne assistée à mi-temps de Mme Lecoutour
- > 22 CE1 avec Mme Jeanne
- > 26 CE2-CM1 avec Mme Gombert
- > 6 CM1-CM2 avec Mme Huet

La direction du RPI a été assurée par Mme Roussel puis Mme Gombert.

Grâce à l'implication jamais démentie des municipalités et de l'APE, l'année 2023-2024 a été particulièrement riche en événements tant culturels que sportifs ou éducatifs. Les élèves ont pu bénéficier de multiples activités sportives :

- > La natation pour toutes les classes sauf les PS-MS.
- > L'équitation pour les MS-GS et les GS-CP
- > Le rugby pour les GS-CP et les CE1
- > Le tennis pour les CE1 et les CE2-CM1. Les CE1 ont participé à la rencontre du 14 mai)
- > La voile pour les CM1-CM2



Différents projets éducatifs ont été menés à bien :

- > Les classes de MS-GS et GS CP ont mené un projet autour de la ferme. Au mois d'octobre, François, de la ferme aux 5 saisons est venu expliquer la fabrication du jus de pommes. Les élèves en ont préparé et l'ont ensuite dégusté. Ils sont allés à la ferme par la suite.
- > En septembre, les CM1-CM2 ont travaillé sur le harcèlement en jouant des scènes qu'ils ont eux-mêmes créées.
- > Au mois d'octobre, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont bénéficié de l'intervention d'une « ambassadrice » du tri sur trois séances qui leur ont permis de découvrir ou revoir les bon réflexes en terme de gestion des déchets. Suite à ces interventions, au mois de juillet les CE2-CM1 ont fait une éco-balade autour de l'école tandis que les CM1-CM2 participaient à un escape game qui mettait en œuvre leurs connaissances sur le tri sélectif.
- > Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à une cérémonie commémorant le quatre-vingtième anniversaire du débarquement d'abord devant le mémorial de l'école puis devant le monument aux morts de Grosville.
- > Le 24 juin les CM1-CM2 ont bénéficié d'une formation aux premiers secours dirigée par M. Morel et la visite surprise de véhicules de pompiers. Cette journée a débouché sur une visite du centre de secours de Les Pieux le 4 juillet durant laquelle leur a été remis leur diplôme de formation aux gestes qui sauvent après un goûter offert par les Sapeurs Pompiers.



- > Tout au long de l'année, les élèves ont aussi récolté les bouchons de bouteilles au profit de l'association « Les bouchons d'amour ».



Les classes ont par ailleurs participé à différents projets culturels :

- > Les classes de la PS au CP se sont inscrites à un projet de diversité culturelle qui leur a permis de se rendre au cinéma l'Odéon de Cherbourg à trois reprises.



- > Les CE1 ont travaillé sur un projet théâtre qui a débouché sur une présentation devant les parents à la fin de l'année scolaire.
- > Les élèves du CE2 au CM1 ont quant à eux préparé une comédie musicale : « 5 amis du Tennessee » en hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale. La chanteuse et professeur de chant Catherine Dargent et ses élèves ont assuré la partie adulte du spectacle tandis que la chorégraphe Pascale Ansoy, directrice de la compagnie Arkanso, a chorégraphié certaines scènes avec six de ses élèves et un groupe d'enfants. Le spectacle a été présenté au Rafiot de Flamanville le 21 juin, précédé de quelques chants de la période 1930-1940. L'APE « Les Enfants d'Abord » a organisé la partie buvette lors de l'entracte.

La vie de l'école



> Les CE1 se sont rendus à la Ferme Musée du Cotentin à Sainte Mère Eglise le 27 juin,



Par ailleurs, tout au long de l'année différents événements ont été planifiés afin que les élèves du RPI puissent se retrouver tous ensemble :

- > Le jeudi 21 décembre ils se sont retrouvés autour d'un goûter offert par l'APE à la salle de Grosville. Comme cadeau de Noël, les élèves de la PS au CE1 ont assisté au spectacle de M. Riboulingue donné par la Compagnie des 3 Chardons, tandis que ceux de CE2 au CM2 allaient au Méga CGR de Cherbourg pour visionner le film d'animation Wish.
- > Le vendredi 19 avril, toutes les classes ont fêté carnaval sur le stade de Bricqueboscq et ont partagé un goûter offert par l'APE. Le thème de cette année était les jeux olympiques.



> Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 de ont passé la journée du 28 juin à Bayeux avec visite du musée de la bataille de Normandie le matin et après-midi au parc Bayeux aventures où ils ont aussi pris leur déjeuner.



> Le 2 juillet, les élèves de la PS au CE2 ont disputé les Olympiades préparées par les CM1-CM2. Les élèves de Bricqueboscq ont pique-niqué sur place et en début d'après-midi a eu lieu la remise des coupes des équipes gagnantes. Chaque participant a en outre reçu une médaille pour se souvenir de l'événement.



Mme Huet a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de cette année scolaire. Les parents d'élèves, les municipalités et ses collègues ont pour l'occasion organisé un pot de départ surprise le 30 juin 2024.*

En septembre 2024 le RPI, sous la direction de Mme Gombert, a accueilli 147 enfants :

- > 29 PS-MS dans la classe de Mme Vaultier
- > 24 MS-GS-CP dans la classe de Mme Morsalinne
- > 22 CP-CE1 dans la classe de Mme Jeanne
- > 23 CE1-CE2 dans la classe de Mme Laronche
- > 24 CE2-CM1 dans la classe de Mmes Gombert et Adam
- > 25 CM1-CM2 dans la classe de Mmes Roussel et Rabasse

En fin d'année différentes sorties scolaires ont été organisées :

- > Les PS-MS sont partis au parc de Montaigu la Brisette le 18 juin,
- > Les MS-GS et les GS-CP sont allés visiter la « Ferme aux 5 saisons » à Flamanville le 13 juin,



Toute l'équipe pédagogique tient à remercier l'APE et les municipalités pour le soutien tant financier que logistique qu'elles apportent toujours à leurs projets et grâce auxquelles le RPI reste dynamique et motivé.

* Mme Huet tient à remercier de tout son cœur les parents d'élèves, collègues et municipalités lui ayant réservé la surprise d'un pot de départ ainsi que tous ceux (parents d'élèves, collègues, amis, maires et conseillers municipaux) qui lui ont fait l'honneur et l'immense plaisir de leur présence pour l'occasion.

La vie associative

Comité des Fêtes La Source

Solidarité, curiosité, convivialité !

Ca ressemble à une devise et ça pourrait être celle du Comité des Fêtes « La Source » de Bricqueboscq. L'année 2024 a été riche en événements, une fois encore !

Et chacun a pu y trouver son compte, les petits et les grands ont pu se faire plaisir !

Ceux qui aiment **les belles harmonies** ont pu apprécier les Marins du Cotentin qui ont chanté en janvier au profit des Restos du Cœur.

Ceux qui aiment **relever les défis** sont venus en famille, le dimanche de Pâques, ramasser les oeufs que les cloches avaient déposés au stade cette année. Et si la pluie est venue interrompre les chasseurs et les chasseuses d'oeufs, elle n'a pas réussi à leur couper l'appétit !

Ceux qui aiment **s'engager pour une bonne cause** se sont retrouvés en avril pour le traditionnel ramassage des déchets, avec la satisfaction de voir que nous en ramassons de moins en moins d'année en année. De deux choses l'une : soit notre vue baisse, soit l'idée de ne pas jeter fait son chemin...

Ceux qui aiment **se creuser les méninges** ont participé au rallye du 1er mai. Observation, réflexion et décontraction, tels sont les ingrédients d'un rallye réussi !

Ceux qui aiment **qu'on leur raconte un peu d'Histoire et beaucoup d'histoires** se sont retrouvés à la Tannerie en juin. Une belle occasion de (re)découvrir le passé de notre commune et de s'amuser autour du thème des cuirs, babouches, et autres galoches.

Ceux qui aiment **se dépayser** ont pu découvrir les monts de Besneville lors d'une randonnée en août, dans les chemins forestiers, à l'assaut des moulins à vent, une belle découverte à la clé !

Ceux qui aiment **embellir leur jardin** ont trouvé leur bonheur lors du troc plantes organisé en octobre. Des graines de tomates contre des bulbes d'iris, des rhizomes de fraisiers contre des boutures de camélias, chacun a pu y trouver son bonheur !

Ceux qui aiment **développer leur créativité** se sont régalingés lors des après-midis bricolages de Noël. Des paillettes, des dorures, des lumières, il n'y en a jamais trop !

Toute l'année, les membres du comité des Fêtes « La Source » sont heureux de vous proposer ces animations.

À bientôt pour les prochains événements de 2025 !



La vie associative

Les Anciens Combattants

L'amicale des Anciens Combattants de Bricqueboscq compte 10 membres. Leur mission est d'entretenir le devoir de mémoire de toutes les victimes militaires et civiles de tous les conflits. Nous aimerions beaucoup recevoir dans nos rangs de nouveaux membres OPEX ou sympathisants.

L'amicale remercie la municipalité pour la subvention ainsi que les gerbes du 8 mai et du 11 novembre, les habitants de Bricqueboscq pour l'accueil réservé aux porteurs de calendriers, sans oublier le porte-drapeau. Nous invitons l'ensemble des habitants de la commune à participer aux cérémonies au monument aux morts le 8 mai et le 11 novembre (à 9 heures).

COMPOSITION DU BUREAU :

Président > Charles Laurent
Trésorier > Philippe Hamon
Membres > François Ecolivet
Étienne Poutrel
Louis Saussey
Émile Mahieu



Dynamic Les Pieux

GYMNASTIQUE ADULTES
LE LUNDI DE 20H À 21H
Salle communale de Bricqueboscq



Depuis plus de trente ans, un cours de Gym à lieu chaque semaine (en période scolaire) à la salle communale de Bricqueboscq.

Bonne humeur, musique mais aussi sérieux avec Valérie notre animatrice professionnelle qui nous guide et nous encourage.

Chacun fait ce qu'il peut et tente de progresser même si il n'est jamais question de compétition. C'est aussi un moyen de se croiser et d'échanger...

Tout le monde est bienvenu, la salle est grande... renseignements auprès de l'association dynamique les pieux.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Bureau DYNAMIC LES PIEUX
Centre Administratif et Associatif
14, route de Cherbourg 50340 LES PIEUX
Tél : 02 33 04 57 09 / 07 86 16 69 76
e-mail : cdmg.lespieux@wanadoo.fr

Site de l'association : <http://dynamiclespieux.wordpress.com>
Site de la Fédération Française de Gymnastique : www.ffgym.com
Club labellisé Petite Enfance - Association agréée : Jeunesse et Sport

La vie associative

Club de foot Bricqueboscq Saint-Christophe-du-Foc Grosville Sport (B.S.C.G.S.)



Le club de football du BSCGS a été créé en 1978 par l'envie et à la ténacité des joueurs d'autrefois, le BSCGS perdue par la motivation des joueurs d'aujourd'hui.

Depuis sa création, le club ne cesse de se développer. Ses structures sont implantées à Bricqueboscq.

Le nouveau bureau continue par son engagement à maintenir la continuité de l'expansion du club.

Nos équipes sont soucieuses de donner une bonne image de l'association. Elles sont de plus, très ambitieuses au niveau sportif.

Les licenciés du club évoluent dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ils sont fiers de porter et de défendre les couleurs rouge et noir du BSCGS.

Le B.S.C.G.S. compte, en cette nouvelle saison 2024-2025, 13 membres dans son bureau, ainsi que des bénévoles qui œuvrent pour la vie du club et la pérennité de la bonne ambiance.

NOS ENGAGEMENTS

Moral : notre engagement moral est très fort au BSCGS. Nous considérons ce sport dans son ensemble, incluant le cadre footballistique et sa vision sportive, ainsi que le cadre social et ses aspects liés aux comportements et actions menés pour le bien commun. Nous exigeons de

nos licenciés le respect des règles de base, telles que la considération des partenaires, des adversaires, des arbitres, des éducateurs, des dirigeants. Notre charte réunit tous ces éléments. Nous attendons de nos joueurs et dirigeants un comportement exemplaire.

Sportif : organisation de séances d'entraînement deux fois par semaine, de matchs le week-end. Motivation des joueurs à s'investir sportivement et bénévolement.

ÉVÈNEMENTS ANNUELS ORGANISÉS

Concours de pétanque en septembre, un repas en automne, une soirée dansante au printemps et notre tournoi traditionnel en juin.

EFFECTIFS DU CLUB

Nous engageons cette saison deux équipes séniors masculines (D3/D4) et une équipe sénior féminine (D1). Nous comptons 60 licenciés et 13 dirigeants.

**ET SI T'ES FORT,
T'ES BRICQUEBOSQC SPORT !**

CONTACT : Mickaël GUILLEMET- Président : 06 28 74 10 51



La vie associative

Les vieilles pierres de Bricqueboscq

Depuis son gros chantier de la boulangerie, l'activité de notre association est assez calme, mis à part l'entretien courant de la boulangerie.

Et pour Henry, le boulanger, l'aventure continue !

« C'est toujours un vrai plaisir pour moi de vous retrouver le samedi matin autour du four. Je fabrique maintenant mes farines avec le blé bio produit par le GAEC Letablier à Bricqueboscq, on peut pas faire plus local..! Le four est toujours disponible pour vos petits plats à mijoter (teurgoule, viande rôtie ou en sauce, légumes...), n'hésitez pas à venir me rencontrer tous les samedis matin entre 11h et 13h »

Les Restos du Cœur



Depuis maintenant près de 30 ans, une collecte de denrées au profit des Restaurants du Cœur de Cherbourg en Cotentin est effectuée à Bricqueboscq. Des bénévoles des communes voisines de Benoistville, Grosville, Héauville, Sotteville se rendent disponibles pour la permanence dans leur commune ce qui permet d'obtenir plus de dons.

Le poids total des produits collectés le samedi 27 janvier et à l'occasion du concert le dimanche 28 janvier à Bricqueboscq, s'élève à 460 kg répondant parfaitement aux besoins exprimés par les responsables des Restaurants du Cœur (45 kg de conserves de poisson, 65 kg de conserves de légumes, 30 kg de desserts, 35 kg de couches, 23 kg de sucre...). À noter que le groupe Les Marins du Cotentin a également été très généreux. 120 personnes ont participé au concert le dimanche après-midi. Les Marins du Cotentin ont ouvert leur nouvelle saison avec 6 nouveaux chants marins.



« Outre la qualité des produits offerts nous nous réjouissons de retrouver des poids de collecte que l'on avait il y a une dizaine d'années. La différence de poids est uniquement due à l'absence de dons de pommes de terre cette année. Nous espérons que la récolte de 2024 a été bonne et que nous pourrions à nouveau fournir ce précieux légume que tout le monde aime. Hélas compte tenu de la situation qui perdure, nous aurons encore besoin de toutes les initiatives pour faire face à la demande croissante. »

Merci à tous les bénévoles des quatre communes, aux municipalités qui mettent des locaux à disposition et au comité des fêtes de bricquebosq qui organise le concert sans oublier les MARINS DU COTENTIN présents pour la bonne cause.

Nous ne manquerons pas de vous solliciter à nouveau en début d'année 2025.

LES SAMEDIS A BRICQUEBOSQ
- AU FOUR ET AU MOULIN -
Commande par SMS avant le vendredi 12h00 au 07.71.28.27.89

LES PAINS :	500 gr / 1kg	
• Pain blanc « président » :	3.50 €	6.00 €
• Semi-complet levain :	3.50 €	6.00 €
• Semi-complet levain, graines de courges :	4.50 €	7.00 €
• Semi-complet levain, multigrains :	4.50 €	7.00 €
• Semi-complet levain, graines de lin :	4.50 €	7.00 €
• Grand épeautre au levain :	5.00 €	
• Pain levain aux noix ou figues :	4.50 €	
• Pain sarrasin (vegan) :	4.50 €	
• Pain complet (vegan) :	3.50 €	

LE SUCRÉ ET LE SALÉ :		
• Brioche au levain pur beurre :	400gr	6.50 €
• Bourdelot pomme :	pièce	5.00 €
• Crumble pomme noix épeautre :	pièce	5.00 €
• Baguette gourmande :	pièce	7.00 €
• Pizza petite ou grande :	7.00 €	12.00 €

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Farines fabriquées à partir de céréales « Cotentin » moulues au Moulin à vent de Fierville les Mines ou par la minoterie Rouspard du Ham.
Toutes les préparations contiennent naturellement du gluten.

  Les Vieilles Pierres de Bricqueboscq

La vie associative

Paroisse Saint-Clair, Les Pieux - Bricqueboscq

Au cours de l'année plusieurs messes ont été célébrées le mardi ou jeudi matin selon un calendrier établi par roulement pour les 15 communes. La fête Saint Michel le dimanche 29 septembre a réuni beaucoup de monde. La messe était animée pour la première fois par la nouvelle chorale de la paroisse Saint Clair. Quel dynamisme ! Merci à la municipalité d'avoir offert le verre de l'amitié à la fin de la messe.

Pour les enfants : la catéchèse a repris en octobre et Marie-Claire n'oublie jamais de faire la crèche de Noël avec l'aide d'enfants.



Trois à quatre fois par an une équipe nettoie l'église, les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour le ménage, l'idéal étant avant Pâques, en juin avant l'été, pour la Saint Michel en septembre et en fin d'année. Les dates seront inscrites au panneau d'affichage de la place dans le bourg. Les personnes concernées par une inhumation, un baptême, un mariage sont invitées à contacter le Père Edgar qui les orientera vers l'équipe qui coordonne ces événements.

Merci aux personnes qui ouvrent et ferment l'église très régulièrement. Merci également aux organistes qui jouent aux inhumations et enfin à Emile et Jocelyne, fidèles accompagnateurs de ces moments difficiles.

Société de chasse de Bricqueboscq - FCM11

La société de chasse comptait cette saison 22 chasseurs. Nous remercions les propriétaires et les agriculteurs qui mettent leurs terres à disposition pour notre plaisir. Les battues et le piégeage de la saison de chasse 2022/ 2023 ont permis de détruire 2 renards, quelques ragondins et blaireaux et aussi de prélever 3 chevreuils. Cette année encore nous avons continué le repeuplement de faisans. Ce projet est effectué en groupement avec les agriculteurs, la fédération des chasseurs et également avec d'autres communes. Cette année nous avons pu organiser un apéro à la salle des fêtes, avec grillades et frites pour ceux

Club « Au bonheur des aînés »

Pour l'année 2024, le Club des Aînés compte 75 adhérents, des nouveaux sont venus nous rejoindre. Chaque 2e mardi du mois, c'est avec un certain plaisir que nous nous retrouvons à la salle communale pour un après-midi jeu de cartes et autres jeux ainsi que le traditionnel goûter.

Nous avons une pensée émue pour Maurice, Violette et Roger qui nous ont quittés cette année.

Le 9 janvier 2024, nous nous sommes retrouvés pour notre assemblée générale et fêter les 40 ans du Club. Pour l'occasion, un repas a été pris en commun.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

4 concours de belote ont été organisés au cours de l'année, ainsi qu'un repas poule au pot en mars, un méchoui en septembre et un repas « coq au vin » en novembre, avec Marie-Laure et son équipe pour l'animation.

En mai, nous avons profité d'une sortie de 3 jours autour d'Angers : visite du château, et de la ville en petit train, puis le Parc Terra Botanica. Nous avons aussi passé une journée au Domaine Viticole Delaunay avec repas et dégustation des vins sur place.

En juin, nous avons été nombreux à nous retrouver pour manger le traditionnel moules frites.

En septembre, nous nous sommes rendus à Saint Caradec pour le spectacle de Marie Guerzaille et la visite de la ferme. L'année s'est terminée par le traditionnel repas de Noël et une sortie dans l'Orne pour admirer les illuminations, et un repas à la Michaudière.

CALENDRIER 2025 "AU BONHEUR DES AÎNÉS"

7 janvier.....	Concours de belote
14 janvier.....	Assemblée générale
2 février.....	Poule au pot
11 février.....	Concours de belote
12 avril.....	Repas dansant
13 mai.....	Concours de belote
10 juin.....	Concours de belote
14 septembre.....	Méchoui
7 octobre.....	Concours de belote
8 novembre.....	Repas animé

qui le souhaitaient. Nous remercions la mairie pour nous avoir permis de faire cette soirée. Nous avons déjà fixé la prochaine date pour notre soirée annuelle au 30/08/2025, où nous aurons de nouveau la joie de vous y accueillir.

Merci à tous.

Mickaël ROULLAND, **Président** - Dominique HAMELIN, **Trésorier** - Pascal JAMES, **Secrétaire**

LES MEMBRES DU BUREAU : Daniel LEFRANCOIS, Louis HAMELIN, Thierry POULAIN, Bernard MAUGER, Jean-Philippe CHILARD, Antoine BIHEL, Nicolas POUTAS

La vie associative

Association des parents d'élèves « Les Enfants d'abord »



Toujours mobilisés pour les enfants.

L'association de parents d'élèves « Les Enfants D'abord » compte, pour l'année 2024-2025, 20 membres enthousiastes et motivés à apporter leur soutien au RPI Bricquebosq-Grosville.

L'année 2023-2024 a été couronnée de succès grâce à de nouvelles actions (comme les box goûter, les chocolats de pâques ou notre apéro-concert), ainsi qu'aux événements incontournables tels que notre vente et livraison de sapins de Noël ou le concours pour la galette des rois.

La participation des parents d'élèves à nos différents projets nous a permis d'aider de RPI à hauteur de 2000 euros, en plus du soutien logistique lors des diverses manifestations (carnaval, goûter de Noël...)

L'année 2024-2025 s'annonce prometteuse, avec le retour de l'exposition Lego en compagnie de l'association Normand's Brick, le traditionnel repas et bien d'autres surprises !

Nous tenons à remercier les deux municipalités et leur comité des fêtes pour leur aide financière et leur soutien logistique, ainsi que nos différents partenaires toujours présents pour nous.



« À plusieurs, on est plus forts ». Nous avons toujours besoin de bénévoles (ponctuels ou réguliers). Alors si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter :

- > par mail : ape50340@outlook.fr
 - > via notre page Facebook : Les enfants d'abord. APE Bricqueboscq-Grosville
 - > ou en vous rapprochant d'un membre de l'association.
- Nous serons ravis de vous compter parmi nous !



Rétrospective 2024

Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil s'est déroulée vendredi 26 janvier 2024 à la salle communale. Monsieur le Maire a remercié les nombreuses personnes présentes : élus de la région, du département, de la communauté d'agglomération, des communes voisines, les représentants des forces de l'ordre, les présidents et représentants d'associations, les chefs d'entreprise et les administrés venus nombreux assister à ce moment convivial. Dans son discours, Monsieur le Maire a balayé les événements marquants de l'année passée et a également consacré une grande partie de son intervention à la présentation des projets et chantiers pour 2024. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.



Un peu d'Histoire...

Le Pont de Neuville n'est pas celui d'Avignon, mais on y voit tout de même souvent des enfants y danser, sans craindre de tomber dans les herbes folles qui bordent le ruisseau. Un ruisseau ? Non, un fleuve ! La Divette a le droit d'être nommée ainsi puisqu'elle se jette dans la mer. Elle n'est pas large quand elle traverse la D56, mais en période de fortes précipitations, on finit par la craindre car elle peut sortir de son lit !

Il fut un temps où la force de son courant a été utilisée pour faire tourner des roues de moulin, pour réduire le blé en farine ou pour entraîner des machines. Il fut un temps où une activité d'abord artisanale s'est installée là au Pont de Neuville, puis s'est développée : la tannerie.



Avant la Révolution, on ne trouve pas, dans registres de la commune, de mention de tanneurs dans notre commune. Peut-être parce que la pratique était plus encadrée, notamment par les corporations de tanneurs qui imposaient leurs règles. N'était pas tanneur qui voulait ! Mais quand la pratique s'est libéralisée, certains se sont déclarés tanneurs en plus du reste. On était tanneur et cultivateur.

Laissez-moi vous parler de l'un d'eux. Il s'appelle Hervé Mancel. Pendant la Révolution, c'était un tout jeune homme. Il va attendre encore plusieurs années avant de prendre femme. Celle qu'il choisit porte le même nom que lui : Mancel. C'est une cousine. Elle est de 15 ans sa cadette. Ensemble, ils auront 13 enfants. 13 !

Sur le registre du mariage, il est écrit qu'il est laboureur cultivateur. Deux ans plus tard, il déclare être tanneur mégissier. Le tanneur s'occupe des gros animaux ; le mégissier des petits comme les moutons. Autant dire qu'Hervé Mancel s'occupe de toutes sortes d'animaux.



Tanner est une activité longue et difficile qui consiste à traiter la peau des animaux pour qu'elle devienne un cuir souple, solide et durable.

Pour cela, il faut commencer par abattre une bête, l'écorcher, donner à sa peau la forme la plus rectangulaire possible. Puis on met la peau dans du sel pour la conserver jusqu'au moment où on commencera à la traiter. On la rince alors à l'eau claire du ruisseau, on la laisse tremper dans des bains de chaux, on la rince de nouveau, on enlève les poils et les résidus de graisse, puis on la met dans des bains de tan. Le tan est la poudre d'écorce de chêne. D'où le nom de tanner. Enfin, on laisse la peau dans des grandes fosses avec du tan et du temps. Quand après cela, la peau ressort, elle est essorée, séchée, assouplie, affinée, elle devient belle et souple, prête à l'emploi, prête à en faire des harnais, des selles, des ceintures, des courroies, des chaussures...

C'est une activité qui génère des nuisances aux riverains : il faut supporter les bruits et les odeurs de putréfaction. Et puis la pollution de la rivière, car toutes les substances retournent à la rivière. Et les ouvriers manipulent cela sans protection.

Tout au long du XIX^e, les Mancel continuent la tannerie, de père en fils. C'est à la fin du siècle que l'activité semble se développer. De nouveaux ouvriers tanneurs arrivent de Bretagne. Parmi eux, un certain Antoine Le Maux. Il faut dire qu'il y a du changement dans les tanneries à cette époque-là. De nombreuses tanneries artisanales ferment. Peut-être est-ce pour cela que de la main d'oeuvre arrive ici. Et puis un nouveau produit est utilisé qui accélère le processus de tannage : le chrome. Est-il utilisé ici, à Bricqueboscq ? Je ne saurais le dire. Toujours est-il que la Divette est polluée. On évite de faire boire les bestiaux en aval de la Tannerie.

Qui dit nouveaux arrivants dit nouvelles constructions. Il faut loger tout le monde. Le village du Pont de Neuville

Un peu d'Histoire...

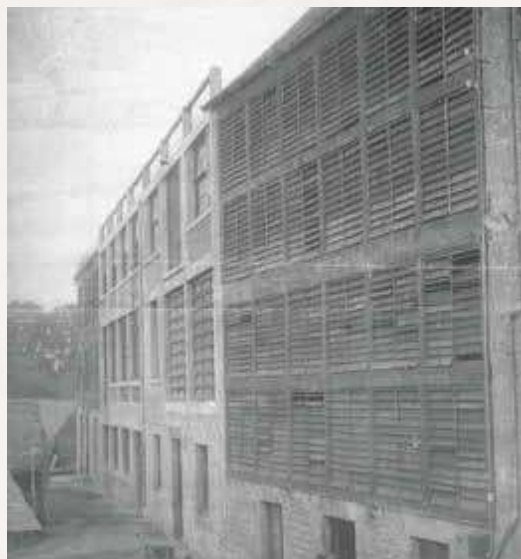
s'étend : les Mancel sont propriétaires de tout un quartier. Ils dirigent une petite industrie et, comme souvent, sont élus aux plus hautes fonctions du village : Désiré Mancel a été maire de la commune pendant 21 ans au tout début du XX^e siècle.

La tannerie est une affaire de famille : deux des fils de Désiré vont s'y atteler : Hervé et Hippolyte. Quand la guerre de 1914 éclate, Hervé est mobilisé. Hippolyte est réformé. La tannerie continue de fonctionner : l'armée a besoin de cuir pour les harnais des chevaux et l'équipement des soldats. Au lendemain de la guerre, les deux frères s'associent. Ils montent la société « Mancel frères ». Hippolyte part s'installer à Cherbourg où il gère une autre tannerie et un commerce de chaussures.

De nouveau la guerre éclate, celle de 1939. L'activité se poursuit, tant bien que mal. Hervé Mancel est à cette époque le seul de la commune à posséder une voiture. C'était une autre époque !

Après la guerre, ce sont les fils d'Hervé et d'Hippolyte qui reprennent le flambeau de la tannerie, André et Roger Mancel. Ils sont cousins. La tannerie Mancel a employé jusqu'à 80 ouvriers, paraît-il, et elle est restée en activité jusque dans les années 1980. Le magasin de chaussures et tissus d'ameublement Mancel de Cherbourg a fermé ses portes à la même époque, suite à un incendie qui a ravagé le bâtiment de la rue Louis XVI.

Les galoches fabriquées dans notre commune ont été remises dans les armoires, au profit des baskets ! Les anciens bâtiments industriels de la tannerie sont devenus des logements où il fait bon vivre. L'eau de la Divette a retrouvé sa pureté. On n'entend plus le bruit des machines, mais celui des voitures qui traversent le village. C'est une autre époque !



Agenda 2025

7 JANVIER 2025

Belote « Au Bonheur des Aïnés »

14 JANVIER 2025

AG « Au Bonheur des Aïnés »

17 JANVIER 2025

Voeux municipalité

19 JANVIER 2025

Chorale au profit des restos du coeur

2 FÉVRIER 2025

Poule au pot « Au Bonheur des Aïnés »

11 FÉVRIER 2025

Belote « Au Bonheur des Aïnés »

23 MARS 2025

Repas des aïnés

12 AVRIL 2025

Repas dansant « Au Bonheur des Aïnés »

20 AVRIL 2025

Chasse à l'oeuf du comité des fêtes

1^{er} MAI 2025

Rallye pédestre du comité des fêtes

8 MAI 2025

Cérémonie au monument aux morts

13 MAI 2025

Belote « Au Bonheur des Aïnés »

17 MAI 2025

Troc plante du comité des fêtes

18 MAI 2025

Ballade contée

10 JUIN 2025

Belote « Au Bonheur des Aïnés »

30 AOÛT 2025

Soirée annuelle de la société de chasse

14 SEPTEMBRE 2025

AG « Au Bonheur des Aïnés »

7 OCTOBRE 2025

Belote « Au Bonheur des Aïnés »

11 OCTOBRE 2025

Apéro d'automne du comité des fêtes

8 NOVEMBRE 2025

Repas animé « Au Bonheur des Aïnés »

9 NOVEMBRE 2025

Après-midi jeux du comité des fêtes

11 NOVEMBRE 2025

Cérémonie au monument aux morts

22 NOVEMBRE 2025

Après-midi bricolage du comité des fêtes

Charte du bien vivre ensemble



Ensemble pour une commune propre

Je ne jette rien par terre, ni mes mégots, ni mes chewing gums, ni mes emballages.
Je ramasse les déjections de mon chien.
Je trie mes déchets et j'utilise les containers.
J'aime mes espaces verts, je les respecte.

Sur la route je reste cool

À deux roues, en voiture, à pied, je respecte le code de la route.
Je respecte les limitations de vitesse et je ralentis à proximité des écoles.
Je n'emprunte pas le sens interdit du bourg.

Je respecte les règles de stationnement

Je ne stationne pas en double file ou en dehors de places de parking,
je ne stationne pas sur les passages piétons, ni sur les trottoirs.
Je me gare quand je peux pour croiser un véhicule dans les petites routes,
et je dis merci lorsque quelqu'un se gare.

Sans bruit, la vie est plus belle

Je respecte la tranquillité des voisins, en particulier de 22h à 8h du matin.
La tondeuse, c'est mieux à partir de 10h le week-end !
Les chiens aboient ou sont en divagation, les voisins craquent, je trouve une solution.

Tous citoyens

Quels que soient mon âge, mon origine, la couleur de peau, mon handicap,
ma situation professionnelle, ma religion, je suis citoyen.
Je fais une richesse de nos différences.

Souriez...un sourire ne coûte rien et fait plaisir à tous !

Ensemble, on avance !

MICKAËL ROULLAND
ZINGUERIE COUVERTURE
BARDAGE ISOLATION
RAMONAGE EXTÉRIEURE

Tél. 02 33 93 27 44 - Port. 06 18 02 31 18
 20 rue du stade - 50340 BRICQUEBOSQ
 mickaelroulland@sfr.fr

CIDRERIE Le Père Mahieu 

Entrez dans le monde de la pomme



Cidrerie - Distillerie Bio & Artisanale
 Cidres - Calvados - Pommeau
 Jus de Pomme - Vinaigre

www.leperemahieu.com

Le Père Mahieu
 Alain Pismont

17 bis, Hameau les Mesles
 50340 Bricquebosq
 Tél : 02 33 93 03 79
 Port : 06 50 20 05 78
contact@leperemahieu.com



www.leperemahieu.com



Depuis 1941, notre Expérience c'est votre Assurance !



MENUISERIE Lemaux

34 Pont de Neuville 50340 BRICQUEBOSQ
 02 33 04 41 49
contact@saslemaux.fr

La Fusée Verte
 JEAN-LOUIS MAHIEU
LEGUMES ET FRUITS BIO

Maraîchage Biologique 06 23 69 14 80
lafuseeverte@gmail.com
 La Pistolette - 50340 BRICQUEBOSQ



Tous travaux de terrassement Transports
 Particuliers et professionnels

SARL Gallien TP TRANSPORTS



02 33 41 49 63 - 06 03 53 34 81

ETS JARDIN VERT
 ENTRETIEN • CRÉATION
 DÉBROUSSAILLAGE
 ÉLAGAGE • CLÔTURES

Entretien annuel de votre propriété

Crédit d'impôts à 50% selon la loi en vigueur



Antoine DUREL
 16, Le Haut
 50340 BRICQUEBOSQ

☎ 02 33 52 44 89
 📞 06 08 47 65 47

antoine.durel@orange.fr



COLLAS
collas-voyages.com

Le Haut - 50340 BRICQUEBOSQ
 ☎ 02.33.04.44.93